



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## aide au développement

Question écrite n° 32717

### Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères, chargé du développement, sur la lutte contre la faim. 165 millions d'enfants de moins de cinq ans souffrent de retards de croissance dus à une malnutrition chronique. Une loi de programmation et d'orientation de la politique du développement devrait être débattue à l'Assemblée Nationale. Elle souhaiterait que le Gouvernement indique, dans ce cadre, quelle sera la place de la lutte contre la faim dans ce texte.

### Texte de la réponse

La lutte contre la faim constitue l'une des priorités de l'action de la France sur la scène internationale et dans le cadre de sa politique de développement. La France a été au cours des dernières années à l'origine de plusieurs initiatives au niveau international visant à renforcer la sécurité alimentaire. Elle a, en particulier, promu l'organisation d'une réunion ministérielle agricole dans le cadre du G20 sous sa présidence en 2011. Cette réunion a débouché sur l'élaboration d'un « plan d'action sur la volatilité des prix alimentaires et sur l'agriculture » qui s'est traduit par la mise en oeuvre de plusieurs actions et programmes importants. Elle a également été très active dans l'amélioration de la gouvernance mondiale de l'agriculture en vue d'assurer une meilleure coordination internationale dans ce secteur. Elle s'est ainsi fortement mobilisée dans la réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Par ailleurs, la France continue de faire de la sécurité alimentaire et du développement de l'agriculture un axe important de sa politique de développement et d'aide en Afrique subsaharienne. Elle s'est ainsi réengagée financièrement dans le développement agricole et la sécurité alimentaire dans le cadre de l'Initiative de l'Aquila pour la sécurité alimentaire (AFSI) lancée lors du sommet du G8 en juillet 2009. Elle s'est engagée à mobiliser 1,5 milliard d'euros pour le développement durable de l'agriculture pour la période 2009-2011. La France mobilise également chaque année une aide alimentaire d'un montant de 35 millions d'euros destinée aux crises alimentaires les plus graves. Cette aide permet de répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels les plus urgents, tout en contribuant à la sauvegarde et à la réhabilitation des conditions de subsistance des populations. La politique d'intervention de l'Agence française de développement (AFD) dans le secteur a été revue, en avril 2013, avec l'élaboration d'un nouveau cadre d'intervention sectoriel pour la « Sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne » pour la période 2013-2016. La stratégie retenue met au centre des programmes les exploitations agricoles familiales dont le développement durable est indispensable pour améliorer la sécurité alimentaire des ménages ruraux et urbains d'Afrique subsaharienne. Les engagements dans ce domaine du groupe de l'Agence française de développement (AFD) pour l'Afrique subsaharienne vont être doublés et portés à 15 % de ses engagements totaux dans cette zone pour la période 2013-2016. Lors du Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) du 31 juillet 2013, le Gouvernement a approuvé ces orientations et a réaffirmé que le soutien aux agriculteurs dans les pays du Sud est un levier essentiel de la lutte contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté et a rappelé l'importance de promouvoir une agriculture familiale, productrice de richesse et d'emplois, respectueuse des écosystèmes. Le projet de loi d'orientation et de programmation sur la politique de développement et de solidarité internationale, en cours de préparation,

s'inscrira dans le cadre des orientations et des décisions prises lors de ce dernier CICID.

## Données clés

**Auteur** : [Mme Isabelle Le Callennec](#)

**Circonscription** : Ille-et-Vilaine (5<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 32717

**Rubrique** : Politique extérieure

**Ministère interrogé** : Développement

**Ministère attributaire** : Développement

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [16 juillet 2013](#), page 7354

**Réponse publiée au JO le** : [24 septembre 2013](#), page 10043